

ROCHE AUX FÉES

LE MAG

WWW.RAF.COM.BZH



Julien Mota - Chaufferie à bois de Retiers

ACTU

P.3

La Canopée
soutient le commerce
et l'artisanat

DOSSIER

P.4/5

Première voie verte
intercommunale

FOCUS

P.6

Trois nouveaux réseaux
de chaleur bois-énergie

SOMMAIRE

- 3 | **Actu**
- 4-5 | **Dossier**
- 6 | **Focus**
- 8 | **Nos services**
- 8-11 | **En actions**
- 12 | **Agenda**

Infos pratiques Des professionnels à votre service

- **Roche aux Fées Communauté**
16, rue Louis Pasteur – 35 240 RETIERS - 02 99 43 64 87.
Ouvert au public du lundi au jeudi 9h-12h et 14h-17h30
(le vendredi 9h-12h et 14h-16h30).
- **Point Accueil Emploi**
Accueil, sur rendez-vous uniquement :
Retiers : Lundi et mardi 9h-12h /14h-17h - Mercredi 10h-12h
Contact : 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh
Janzé : Lundi 9h-12h /14h - 17h - Mardi et jeudi 9h-12h - Vendredi 9h-12h
Contact : 02 99 47 16 67 - pae.janze@rafcom.bzh
Martigné-Ferchaud : 1^{er} mercredi du mois de 10h-12h
Contact : pae.martigneferchaud@rafcom.bzh.
- **Point Information Jeunesse**
Janzé et Retiers : permanences sans rendez-vous de 14h30 à 19h le mercredi.
Possibilité de prendre rendez-vous sur d'autres créneaux, si besoin.
Contact : pij@rafcom.bzh.
- **Le HangArt**
Mardi et jeudi de 14h à 17h30 et le mercredi de 9h à 12 et de 14h à 17h30.
Contact : lehangart@rafcom.bzh ou 02 99 43 42 75.
- **Permanences habitat**
Accueil à Retiers, au 16, rue Louis Pasteur, sur rendez-vous uniquement le vendredi, de 10h à 12h.
- **Ripame**
Par téléphone ou en visio :
lundi de 16h30 à 19h et le vendredi de 9h30 à 13h30.
Par téléphone et/ou en visio et/ou en accueil physique avec ou sans rendez-vous :
Martigné-Ferchaud : mardi 14h à 17h ;
Retiers : mardi de 16h à 19h, mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
et le vendredi de 14h à 17h30.
- **Permanences juridiques gratuites**
(avocats, notaires)
Le vendredi sur rendez-vous au 02 99 43 64 87.
- **Permanences de nos partenaires sur rendez-vous :**
BGE, Mission Locale, CDAS, Office des sports, Architecte Conseil...
- **Permanences de nos partenaires sur rendez-vous :**
Permanences de 10h à 12h (uniquement sur rendez-vous).
Retiers : les 1^{er} et 3^{ème} vendredis du mois - Siège communautaire.
Janzé : 2^{ème} vendredi du mois - Les Halles.
Martigné-Ferchaud : le 4^{ème} vendredi du mois - Maison des permanences.

En savoir plus : accueil@rafcom.bzh – 02 99 43 64 87



Édito

En ce début d'année, nous vous souhaitons, avant tout, une bonne santé. Face à une telle crise, soit nous baissions les bras et nous subissons, soit nous l'affrontons en réfléchissant collectivement pour mieux la traverser. Aujourd'hui, le commerce et l'artisanat sont plus particulièrement touchés. Avec l'équipe Économie et Entreprises, début juin, nous avons réuni les Unions du Commerce et de l'Artisanat de Retiers et de Janzé et des acteurs locaux d'autres communes. Cette dynamique de réflexion collective a « ravivé la flamme » à Martigné-Ferchaud et un groupe motivé « retousse ses manches » aujourd'hui. À terme, une coordination intercommunale que nous accompagnerons, pourrait être envisagée. Notre rôle est de soutenir et coordonner des actions communes concertées. Nous avons par exemple initié et soutenu la communication « Fan du local » depuis le début de l'année et notamment pour les Fêtes de fin d'année. L'Union des Commerçants et Artisans de Janzé qui travaille avec une plateforme solidaire et gratuite de retrait en magasin « fairemescourses.fr », a incité son homologue de Retiers à faire de même. Plus que jamais la digitalisation est un enjeu pour les commerçants et artisans. Nous les accompagnerons dans cette démarche. Nous participons aussi avec la Région Bretagne au dispositif PASS Commerce et Artisanat qui vise à soutenir les entreprises dans leurs investissements de développement et de modernisation. Le volet numérique fait partie des leviers possibles.

#TousUnis #GardonsLeCap #Rafcomavecvous

Hubert Paris,

Vice-président en charge de l'Économie et de l'Emploi

Publication de Roche aux Fées Communauté
16, rue Louis Pasteur – BP34 – 35 240 RETIERS
accueil@rafcom.bzh
Directeur de la publication : Luc GALLARD, Président
Responsables de la rédaction : Éric DUMANCHIN, Fabienne PANNETIER
Journaliste : Christine BARBEDET
Photo de couverture : © Julien Mota
Maquette : www.createurdimage.fr
Mise en page et impression : Imprimerie REUZÉ - Martigné-Ferchaud
Dépôt légal : Janvier 2019 – ISSN : 2677 - 4151
Tirage : 11 700 exemplaires
Parution : Janvier 2021
Trimestriel gratuit
Imprimé sur papier PEFC



L'équipe
Économie et
Entreprise avec la
banderole « Fan
du Local ».



#Économie

La Canopée soutient le commerce et l'artisanat

« La Canopée a des missions d'ingénierie, de coordination et de mise en réseau pour accompagner, soutenir et impulser les projets des entreprises de Roche aux Fées communauté. Certains dispositifs répondent au contexte actuel et à la gestion de crise, en particulier pour les commerçants et les artisans », explique Amandine Le Bras, responsable de l'Économie et de l'Emploi.

En soutien aux entreprises, l'équipe de *La Canopée* anime :

- la veille sur les dispositifs d'aide existant,
- le Memo Éco et l'espace actualités et ressources, sur les sites internet de La Canopée et de Roche aux Fées Communauté, pour garder le lien et informer,
- le soutien en ressources humaines, pour les entreprises qui continuent de recruter,
- les ateliers de sophrologie et de yoga (ouvert à tous),
- Une coordination des actions de communication : l'acte 2 de l'opération « Fan du local », pendant les Fêtes de fin d'année,
- Un accompagnement en formation pour soutenir la digitalisation, un besoin exponentiel.

« Aujourd'hui, contacter La Canopée pour une question sur l'interprétation des directives de l'état ou des aides possibles est devenu un réflexe », souligne Hubert Paris, vice-président en charge de l'Économie et de l'Emploi. Ce dernier constate les difficultés croissantes rencontrées par les commerçants et les artisans : « La première crise, ils ont réussi à la supporter. Avec la deuxième, nous risquons de vivre des dépôts de bilan ». De concert Hubert Paris et Amandine Le Bras soulignent la nécessité d'un conseil prospectif : « Dans ce contexte, réfléchir au projet de son entreprise est nécessaire. Avec les partenaires de l'économie et de l'emploi, nous souhaitons accompagner les entrepreneurs à se projeter et à trouver une cohérence dans les décisions à prendre pour les années à venir afin de les aider à développer leur activité ».

« Le Pass commerce et artisanat que nous avons voté, est un outil qui, en complément de nos dispositifs, permet aux entrepreneurs de définir un projet global en ciblant des investissements pour y répondre »

Hubert Paris,
vice-président
en charge de
l'Économie et de
l'Emploi



Un levier : le Pass commerce et artisanat

Le Pass commerce et artisanat est un dispositif d'aide à l'investissement. « La philosophie est pour Roche aux Fées Communauté d'inciter le commerçant ou l'artisan à définir un projet, sur le moyen et long-terme. Nous étudions comment le soutenir et le cofinancer avec la Région Bretagne, en partenariat avec les chambres consulaires pour l'instruction des dossiers. Cette aide peut atteindre 7500 euros et concerne par exemple la rénovation énergétique ou encore le numérique comme la création d'un site Internet dédié », souligne Hubert Paris.

Pour les critères d'éligibilité : voir La Canopée.



#Mobilité

Première voie verte intercommunale



© Julien Mota

Daniel Boué à vélo.

En 2018, Roche aux Fées Communauté prenait la compétence Mobilité douce. L'un des objectifs est le développement de la mobilité douce entre les communes. Dans ce cadre, le conseil communautaire a acté le projet de création de la première liaison douce intercommunale : deux kilomètres aménagés entre le pôle urbain de Retiers et celui du Theil de Bretagne. Une liaison douce qui viendra se greffer sur les pistes cyclables communales actuelles ou à venir. Ce projet amorce la première étape expérimentale du Plan cycliste et pédestre intercommunal.

« Cette piste cyclable sécurisée, bi-directionnelle et mixte pour les vélos et les piétons, desservira les deux hameaux-rues qui la longent. Elle facilitera les trajets quotidiens et réguliers des cyclistes à vélo ou en trottinette, des coureurs à pied et des marcheurs de tout âge », confirme Laurent Guiriec, responsable du Pôle Habitat-Mobilités-Tourisme. Rejoindre un équipement sportif, faire quelques courses, participer à une rencontre associative... cette voie verte répondra à tous les types de déplacements qu'ils soient utilitaires voire touristiques. « Ce sera un atout important pour les parents du Theil-de-Bretagne qui ont des collégiens et lycéens scolarisés à Retiers, car le parcours de leur enfant sera sécurisé. Une façon de leur donner plus d'autonomie ! », souligne Daniel Bordier, vice-président en

charge de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Mobilité. Ce dernier précise le changement de vocation de cet axe routier : « En partie départementale, cette voie routière devient communale. Cet aménagement nécessitant une réduction de la chaussée permettra de réduire la vitesse et la circulation routière, en incitant les poids-lourds à emprunter la quatre-voies entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne ».

Il convient de souligner que rares sont les territoires ruraux à réaliser ce type de projet. Une image à défendre en termes d'attractivité !

« Soutenir les déplacements doux, c'est bon pour la santé et cela favorise la réduction des émissions de gaz à effet de serre »



Daniel Bordier,
vice-président en charge de
l'Habitat, de l'Urbanisme et de
la Mobilité

Un projet labellisé

France Mobilités

Pour l'aménagement de cette voie verte, Roche aux fées Communauté bénéficiera du Fonds Mobilités Actives – Continuités Cyclables, géré par France Mobilités dans le cadre de la loi d'orientation des mobilités. En effet, la Communauté de communes figure parmi les 124 lauréats de la deuxième édition de l'appel à projet national Vélo et Territoires 2019.

→ **Estimation du coût des travaux sous maîtrise d'ouvrage Roche aux Fées Communauté : 615 000 € HT**

→ **État : 40% du montant HT**

→ **Région et département dans le cadre du Contrat de Pays : 30% du montant HT**

→ **Autofinancement : 30% du montant HT**

Livraison fin 2021

Créer une voie verte requiert des aménagements spécifiques. Les poteaux téléphoniques et électriques situés sur la voie cyclable seront déplacés. Un busage fermé et paysagé sera réalisé pour l'évacuation des eaux pluviales, en lieu et place du caniveau actuel qui sera remblayé. Les entrées de maison ou de champs seront sécurisées. La voie verte d'une largeur de 2,50 m sera protégée de la chaussée par une bande enherbée de 1,50 m.

→ **Études préliminaires par le cabinet Bourgeois de Betton : 1^{er} trimestre 2021**

→ **Début des travaux : 2^e trimestre 2021**

→ **Durée des travaux : 4 à 6 mois**

→ **Livraison : fin 2021**

Expressions

« La commune du Theil de Bretagne s'étend jusqu'à l'entrée du centre-ville de Retiers, avec plus de 80 habitations qui jalonnent la route. L'intérêt pour les Theillaises et Theillais, grâce à cette liaison douce dédiée sur un axe automobile très fréquenté, est de rejoindre en toute sécurité les différents pôles d'attractivité. Citons au Theil, les commerces, la mairie et la gare et à Retiers, les commerces, les entreprises, les collèges, le lycée et les salles de sport. En effet, Roche aux Fées Communauté ayant concentré les pratiques sportives sur les pôles dont Retiers, celles des jeunes de notre commune seront facilitées par des déplacements sécurisés en mode doux, pour pallier l'absence de transport en commun.

Par ailleurs, nous allons lancer des consultations pour prolonger cette voie verte jusqu'au cœur de notre bourg. Notre plan de circulation sera revu. Certains axes dangereux seront aménagés en sens unique. Ce qui permettra d'ouvrir de nouvelles liaisons douces. »

Christophe Lecomte,
adjoint au maire du Theil de Bretagne, en charge de la Voirie

« Le premier intérêt de cette liaison douce est environnemental avec la volonté politique de Roche aux Fées Communauté de développer les déplacements non carbonés. L'autre intérêt de ce projet est l'aspect sécurisation d'un axe emprunté par les piétons et les cyclistes. Cette liaison douce une fois sécurisée renforcera la connexion avec le chemin qui rejoint le collège, et la greffe avec nos pistes cyclables. Pour l'instant, ces dernières ne sont matérialisées qu'à la peinture, mais elles pourront, à terme, être aménagées lorsque les poids lourds emprunteront la voie de contournement du centre-ville de Retiers. »

Denis Le Verger,
adjoint au maire de Retiers, en charge de l'Espace rural et de l'Environnement



© Julien Mota

« Je prends facilement mon vélo plutôt que la voiture, quand il fait beau pour circuler entre le presbytère de Retiers et l'église du Theil de Bretagne. Aménager cette liaison douce permettra aux personnes plus âgées qui font leurs courses à Retiers, mais aussi aux collégiens de circuler en toute sécurité. Je vais aussi souvent à Coësmes à bicyclette, continuer à faire le lien entre les voies cyclables serait très apprécié. »

Daniel Boué,
curé de la paroisse Bienheureux-Robert-d'Arbrissel



#TRANSITION

Trois nouveaux réseaux de chaleur bois-énergie

« En 2010, Roche aux Fées Communauté s'est engagée dans la replantation de haies bocagères avec le programme Breizh Bocage. La profession agricole a alors incité la Communauté de communes à réfléchir à une valorisation économique du bois de bocage, en favorisant l'émergence d'une filière bois-énergie », souligne Thierry Restif, vice-président en charge de la Transition Énergétique et Climatique.

« En 2014, nous avons concrétisé un premier réseau de chaleur à Janzé, en délégation de service public ». À la nouvelle mandature, la collectivité engage des études sur de nouveaux projets à Coësmes, Retiers et Martigné-Ferchaud pour chauffer les principaux bâtiments collectifs, notamment les EHPAD et foyer de vie, énergivores. « Nous avons finalisé cette nouvelle opération, fin 2020, toujours dans le cadre d'une délégation de service, en regroupant ces trois projets en un seul. Une première en Ille-et-Vilaine ! » note le vice-président.

Pour ces nouveaux réseaux de chaleur, le cahier des charges impose un approvisionnement en bois de bocage à hauteur de 50%, avec un prix d'achat qui tient compte des coûts d'entretien des agriculteurs. Une décision prise en concertation avec les agriculteurs membres de l'association CBB 35 (Collectif Bois Bocage 35), et en lien avec la CUMA des Landes Fourragère qui investit dans la plateforme de collecte de bois. « Notre volonté est de valoriser ce nouvel outil afin de consolider cette filière encore émergente, en visant une labellisation du bois plaquette issu du bocage », souligne le vice-président.



© Julien Mota

Silo à bois (intérieur de la chaufferie).

« Fixés vers notre objectif Territoire à énergie positive, au travers de nos réseaux de chaleur biomasse, nous donnons une valeur économique à l'entretien de la haie bocagère par les agriculteurs. Un cercle vertueux qui incite à la replantation des haies bocagères et valorise les ressources locales ».



Thierry Restif,
vice-président en charge de
la Transition Énergétique et
Climatique

7GWh de chaleur distribuées =
650 000 litres de fioul économisés.

3000 Tonnes de bois en plaquettes par an
dont 1000 tonnes en bois de bocage

(le reste = bois forestier et connexes de scieries)

€ **Les investissements dans les réseaux : 4,9 millions €**

- **2,1 M €** : Agence de la Transition Écologique – ADEME, Région Bretagne, Département, Fonds européens
- **2,4 M €** : société Nass&W ind Energie et SOGEX (réseaux et chaufferies)
- **0,4 M €** : Roche aux Fées Communauté via le dispositif Territoire à énergie positive pour la croissance verte : soutien à la construction des réseaux et au raccordement de 3 abonnés (lycée Jean-Marie de la Mennais et école Sainte Croix de Retiers, collège Saint Joseph de Martigné-Ferchaud).

© Julien Mota



Chaudière à bois de Retiers

© Julien Mota



Chaudière à bois de Coësmes



#LIBELLULE

Libellule prend son envol !

« En 2020, les douze médiathèques du réseau Libellule devenaient intercommunales. Avec les élus, les quatorze bibliothécaires désormais salariées de Roche aux Fées Communauté et la soixantaine de bénévoles qui sont un relais important auprès de la population, nous avons réfléchi pour définir ce que les médiathèques voulaient développer en commun et ce qu'elles souhaitent garder en propre. Par exemple, la constitution des collections est menée par chaque structure, mais dans le cadre d'une politique d'acquisition concertée », commente de concert Dominique Cornillaud, vice-président à la Culture, et Cécile Delanoë, responsable du service médiathèques. Premières concrétisations de ces nouvelles orientations en 2021 avec de nouveaux projets que seule la force du réseau permet de réaliser :

- Une saison culturelle spécifique avec une résidence artistique autour du cinéma menée en partenariat avec l'Association française du cinéma d'animation, l'AFCA,
- Le développement des Prix existant Foli'ère, Tatoulu et Kazabül avec la mise en place de nouveaux rendez-vous autour de la BD en direction du public adulte,
- Des animations numériques sur tablettes dans les médiathèques avec des contes en projections animées pour les enfants,
- Des consoles et des jeux vidéo pour les adolescents dans cinq médiathèques,
- Des animations et un fonds d'ouvrages « Facile à Lire » à destination des publics les plus éloignés de la lecture,
- L'ouverture d'un nouveau lieu pour la médiathèque d'Essé et d'un point-lecture à Éancé, commune sans médiathèque.



© Julien Mota

Les bibliothécaires du réseau Libellule.

« L'unité et la mise à niveau de toutes les médiathèques dans le respect des spécificités de chacune est notre credo »



Dominique Cornillaud,
vice-président à la Culture

- **12 médiathèques** : Amanlis, Arbrissel, Boistrudan, Brie, Coësmes, Janzé, Le Theil-de-Bretagne, Marcillé-Robert, Martigné-Ferchaud, Retiers, Thourie et Essé.
- **7000 inscrits actifs.**
- **Une carte d'abonnement unique et gratuite** pour l'ensemble du réseau.
- **Un site Internet unique** : <http://bibliotheques-rocheauxfees.fr/>

Lors du confinement, un prêt d'ouvrages adapté

Avec le confinement, les douze médiathèques du réseau Libellule porté par Roche aux Fées Communauté restent fermées au public. Le fonctionnement en réseau permet d'adapter rapidement les modalités de prêt, reconductibles en fonction de l'actualité de la pandémie. Que propose le réseau Libellule ?

- Un système de retrait des commandes dit « click and collect », via un site Internet unique où chaque lectrice et lecteur choisit un ouvrage dans n'importe quelle médiathèque du réseau. Le document réservé est acheminé et prêté à la porte de la médiathèque de proximité,
- Les personnes éloignées de l'outil numérique peuvent contacter leur médiathèque par téléphone pour prendre conseil, réserver un ouvrage et le retirer sur rendez-vous,
- Les lectrices et lecteurs dans l'incapacité de se déplacer peuvent bénéficier d'un portage d'ouvrages à la porte de leur domicile, sur l'ensemble du territoire.

#Jeunesse

Garder un lien cohérent avec les jeunes du territoire

« Nous sommes dans la phase d'expérimentation de la feuille de route de notre politique au service des Jeunes que nous avons construite de façon collaborative avec l'ensemble des acteurs du territoire que sont les jeunes, les collèges et les lycées, les associations, les animateurs(trices) et les élus(es) des communes... », affirme Véronique Rupin, vice-présidente en charge de la Petite enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse. « Nous avons été stoppés net dans notre élan par l'annulation d'un premier forum programmé en juillet, dans le cadre de L'Été à l'étang, pour lequel les jeunes s'étaient fortement impliqués », regrette l'élue qui souligne : « Le grand enjeu est de garder un lien cohérent avec les jeunes du territoire et de remettre en mouvement cette expérimentation par un événement festif, culturel, sportif, malgré une crise sanitaire qui bouleverse les priorités des partenaires et sans visibilité sur le calendrier ».



Photographie d'illustration libre de droits

« Notre objectif prioritaire : que les jeunes soient force de proposition et développent leur autonomie en co-construisant des projets collectifs sur le territoire »



Véronique Rupin, vice-présidente en charge de la Jeunesse

Adapter la présence PIJ Hors-les-murs

Sandrine Wehrung, responsable du Pôle Petite enfance-Enfance-Jeunesse explique : « Nous poursuivons, en nous adaptant. Les collèges continuent de nous ouvrir leur porte pour les interventions du PIJ Hors les murs. L'idée est de co-construire cette présence avec les jeunes pour répondre au mieux à leurs attentes, en étant réactifs ».

Activer la boîte aux lettres numérique THE BOX

« Le PIJ Hors les murs, c'est aussi l'occasion de reparler aux jeunes de THE BOX, une boîte aux lettres numérique gratuite sur laquelle, ils peuvent envoyer un SMS ou courriel sur les sujets qui les préoccupent. Des professionnels du territoire leur répondront en toute confidentialité. Chaque année, nous intervenons auprès des 6e du territoire afin de leur présenter le dispositif. En complément, nous tenions un stand pour faire un rappel aux autres collégiens. Cette année, nous ne sommes pas en mesure de le faire à cause des restrictions sanitaires. Des élèves du collège La Roche aux Fées de Retiers qui animent une web radio, ont eu l'idée d'enregistrer l'interview d'une animatrice PIJ et des slogans. Des capsules sonores à diffuser par haut-parleur dans la cour, proposées aux autres collèges, de même qu'un diaporama animé. Il s'agit de montrer que même en cas de confinement le plus strict, THE BOX, outil dématérialisé, reste un lien actif ».

Marine Raguet, Animatrice-Coordnatrice Jeunesse Point Information Jeunesse



Vue
aérienne
de Retiers.



© Benoît Lugand

#Habitat

Avec le Bimby, construire dans le jardin

« Un terrain trop grand, une maison inadaptée quand on prend de l'âge... Le dispositif Bimby peut intéresser des retraités qui souhaitent rester sur place. Ils peuvent diviser leur terrain en deux parcelles pour construire au fond de leur jardin une maison mieux isolée thermiquement et vendre la maison familiale à des acquéreurs qui feront des travaux de rénovation », commente Daniel Bordier, vice-président en charge de l'Habitat au sein de Roche aux Fées Communauté et vice-président du syndicat d'urbanisme. Diminutif de « Build in My Back Yard » ou « Construire dans mon jardin », le Bimby, lancé en France en 2009, est un concept d'urbanisme qui vise à réduire l'étalement urbain par la densification douce des espaces résidentiels pavillonnaires.

L'étude architecturale financée

L'opération Bimby sur le territoire est pilotée et financée par le Syndicat d'urbanisme du Pays de Vitré qui fédère Vitré Communauté et Roche aux Fées Communauté. Lancée en janvier 2020, elle s'achèvera en septembre 2021. Cette opération vise à faire émerger 65 projets, en créant une offre nouvelle dans les centres bourgs, via un dispositif de conception et d'accompagnement à la demande, gratuit, à destination des habitants du territoire. « Notre rôle est d'aider les habitants à explorer et à trouver les bonnes idées, à évaluer la faisabilité architecturale, patrimoniale, financière et à les accompagner auprès des professionnels qui mettront en œuvre les projets », explique Thomas Hanss du cabinet d'urbanisme Lab In Vivo, en charge du Bimby sur le territoire.

« Roche aux Fées Communauté est partenaire de cette opération. Ces parcelles d'exception mises en vente par les propriétaires peuvent intéresser de nouvelles familles qui apporteront une mixité sociale et générationnelle sur nos communes », conclut Daniel Bordier.

Renseignements :

**Service Habitat de Roche aux Fées Communauté
ou numéro vert au 0 805 38 28 99.**

Diviser une parcelle et loger deux familles



« Réhabiliter la maison pour la louer et entretenir le terrain en prenant de l'âge devenait compliqué. J'ai décidé de passer la main, d'autant plus que mes enfants vivent à Paris ». Joseph Racapé a choisi le Bimby pour valoriser un bien situé en zone pavillonnaire à Retiers : une maison de 70 m² sur un terrain de 1000 m². Le propriétaire a réfléchi à plusieurs scénarios : « Je peux par exemple vendre la maison sur une parcelle et vendre l'autre parcelle à construire, viabilisée ou non, accessible depuis la rue Amiral Ducrest », explique le propriétaire. « Avec le confinement, des familles cherchent à se loger en maison. Le Bimby, c'est intéressant pour l'immobilier. Cela permet de valoriser le bien des propriétaires qui ont des parcelles importantes, en les divisant, et de favoriser l'accession à la propriété dans des zones éloignées de la métropole ».

« Le Bimby est un levier complémentaire pour atteindre l'objectif « zéro artificialisation » de nos terres agricoles »



Daniel Bordier,
vice-président en charge de
l'Habitat, de l'Urbanisme et
de la Mobilité

#Culture

Un nouveau projet pour la Culture



© Cie La toute petite compagnie

Greg et Flo.

Roche aux Fées Communauté va lancer, dès février 2021, une étude pour mettre à jour sa politique culturelle. En effet, il apparaît nécessaire d'évaluer les actions culturelles menées ces dix dernières années afin que le projet culturel soit en accord avec les évolutions du territoire et les attentes des habitants.

Dominique Cornillaud, vice-président en charge de la Culture, l'explique : « Lorsque nous avons lancé la première étude sur la définition de nos besoins culturels il y a dix ans, nous avons tracé une feuille de route qui a permis de faire rayonner, sur deux mandats ou presque, la culture sur tout le territoire. »

En effet, ces dernières années, de nombreux projets ont pris de l'essor : l'établissement d'enseignements artistiques, Le HangArt a développé ses compétences et ses effectifs en s'élargissant au théâtre et aux arts plastiques ; la Saison Culturelle s'est ancrée sur le territoire et a constitué un public et un tissu de partenaires ; enfin, le réseau des médiathèques Libellule a évolué en devenant une compétence communautaire et en élargissant, de la sorte, son offre de service.

La réflexion portera sur l'évaluation des dispositifs existants afin d'y apporter les évolutions souhaitées et de répondre, ainsi, aux enjeux culturels de demain. Cette démarche se veut participative et tous les acteurs culturels et les partenaires du territoire seront largement associés. L'élu confirme « le besoin de confronter nos choix passés à ceux d'autres territoires, d'interroger ceux que nous accompagnons sur la justesse de nos aides, de continuer à innover en matière de pratique culturelle, de choix des publics à qui l'on s'adresse et de ce qu'on peut leur proposer dans le domaine culturel. » Un engagement en écho à une forte attente.

« Alors oui à cette nouvelle étude pour qu'elle trace le chemin des années à venir »



Dominique Cornillaud,
vice-président à la Culture



MARTIGNÉ-FERCHAUD

JANVIER

Vendredi 08 - Thé Dansant Martignolais - **Thé dansant** - Espace des Maîtres Beurriers

Samedi 09 - **Vœux du Conseil Municipal** - Espace des Maîtres Beurriers

Jeudi 14 - Loisirs des Retraités - **Club** - Salle Sévigné

Vendredi 15 - Étincelles Aquatiques - **Vœux** - Espace des Maîtres Beurriers

Jeudi 28 - Loisirs des Retraités - **Club** - Salle Sévigné

Samedi 30 - Vélo Club - **Soirée familiale** - Espace des Maîtres Beurriers

FÉVRIER

Lundi 1^{er} - Loisirs des Retraités - **Concours de belote** - Espace des Maîtres Beurriers

Vendredi 05 - Thé Dansant Martignolais - **Thé dansant** - Espace des Maîtres Beurriers

Dimanche 07 - Palet Martignolais - **Concours régional** - Salle André Bréal

Jeudi 11 - Loisirs des Retraités - **Club** - Salle Sévigné

Jeudi 25 - Loisirs des Retraités - **Club** - Salle Sévigné

Samedi 27 - St Hubert - **Buffet campagnard** - Espace des Maîtres Beurriers

MARS

Vendredi 05 - Thé Dansant Martignolais - **Thé dansant** - Espace des Maîtres Beurriers

Lundi 08 - Loisirs des Retraités - **Concours de belote** - Espace des Maîtres Beurriers

Jeudi 11 - Loisirs des Retraités - **Club** - Salle Sévigné

Samedi 13 - AFN - **Buffet dansant** - Espace des Maîtres Beurriers

Samedi 20 - Ecole Publique - **Soirée** - Espace des Maîtres Beurriers

Jeudi 25 - Loisirs des Retraités - **Club** - Salle Sévigné

Dimanche 28 - VSM - **Course nature de la Forge**

Mercredi 31 - Roche aux Féés Communauté - **Spectacle** - Salle Sévigné

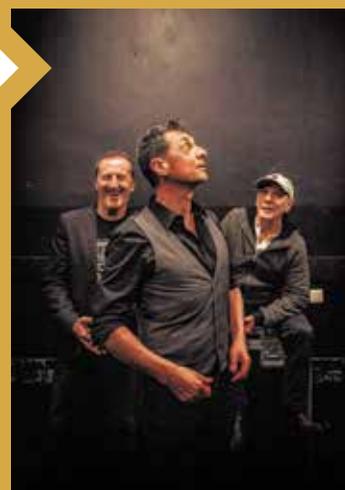
JANZÉ

FÉVRIER

Yves Jamait, chanson française. **Vendredi 19 février** à 20h30 au Gentieg. Tout public. Tarif plein : 17€ / Tarif réduit 13€ / Tarif jeunes : 8,50€.

MARS

Minute Papillon - un spectacle d'Alain Schneider. Chansons sur des rythmes jazz manouche, africains, bossa... **Mercredi 10 mars** à 16h30 au Gentieg. A partir de deux ans. Tarif unique : 5€.



© Stéphane-Kerrad

Contact et réservation :

02.56.48.30.06 - billetterie@janze.fr
www.janze.fr

RETIERS

JANVIER

30 janvier - 14h-18h : au **REPAIR CAFÉ**, organisé par CrocqVacances.

MARS

6 mars - **Spectacle de la Fondation du Patrimoine.**

12 mars - 14h-18h : **Don du sang**, organisé par l'EFS.

22 mars - 14h-17h30 : **Conférence « Sommes-nous seuls dans l'univers ? »** par l'UTL.